

- CATALOGUE -


VACANCES adaptées



SÉJOURS POUR ADULTES
EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL

PRINTEMPS - ÉTÉ 2024


LOISIRS SEJOURS
COTE D'AZUR



En 2024, Loisirs Séjours Côte d'Azur renouvelle son concept « Les vacances, c'est toute l'année » en continuant d'étendre l'offre de ses Vacances Adaptées d'Avril à Septembre !

Afin d'assouvir votre curiosité et vos envies de découverte, l'équipe des Vacances Adaptées vous a concocté des séjours inédits et des thématiques en adéquation avec vos demandes.

En France, prenez place à bord d'une péniche pour un séjour découverte du Canal du Midi ou venez respirer l'air frais de la montagne à Moustiers Ste Marie ! Les incontournables font leur grand retour, avec un séjour thématique musique à Peïra-Cava, un séjour équitation à Annot ou encore pêche à St Sernin sur Rance.

Plutôt envie d'évasion ? Nos séjours à l'étranger sauront vous ravir ! Calvi en Corse, et Florence en Italie combleront vos envies de découverte tout en restant proche de la France.

Pour les plus aventureux, laissez-vous transporter par notre séjour inédit à Amsterdam !



Loisirs Séjours Côte d'Azur

QUI SOMMES-NOUS ?

Actrice depuis plus de 40 ans dans le domaine de l'animation, Loisirs Séjours Côte d'Azur est une association basée sur Nice qui propose des vacances et des loisirs dans le secteur du handicap et des activités enfance jeunesse.

Forte de son expérience et de ses partenariats, l'association propose :



Des activités pour les enfants et les jeunes à partir de 3 ans



Des séjours de vacances en France et à l'étranger, ainsi qu'un Point Animation sur Nice pour les adultes en situation de handicap mental



Un centre de vacances à l'année sur Sospel

Ouverte toute l'année, l'association est installée dans le quartier de la République et souhaite offrir à ses adhérents un espace de convivialité et d'échanges.



Une association, des valeurs

Afin de répondre à vos besoins du mieux possible, nos séjours sont adaptés en fonction de vos besoins en accompagnement et nos équipes sont formées à vous accompagner dans la vie quotidienne et dans vos temps d'activité.

L'objectif : vous permettre de profiter pleinement de votre séjour. Nos partenariats avec les établissements de la région nous permettent également de prendre en considération vos demandes et de vous proposer des séjours au plus proche de vos envies.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez dans l'organisation de vos vacances et restons à votre écoute pour un choix de séjour ou tout simplement un conseil.

L'équipe des Vacances Adaptées.

Être adhérent AU CNLTA



Notre organisme de vacances adaptées adhère au CNLTA (Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés) et est signataire de sa Charte Nationale de Qualité.

Le CNLTA travaille au quotidien à l'amélioration du secteur d'activité des vacances pour personnes en situation de handicap et collabore étroitement avec les ministères et autres services de l'Etat.

*Le CNLTA, un engagement quotidien
au service des vacanciers !*

NOTRE OBJECTIF COMMUN



Offrir aux personnes en situation de handicap une **marque de qualité** et valoriser le travail des partenaires adhérents qui partagent notre ambition.

NOS VALEURS

ENGAGEMENT **DIALOGUE**
CONVIVIALITÉ
RESPECT **SÉCURITÉ**
CONFORT

Choisir un Organisme de Vacances Adaptées membre du CNLTA, c'est un engagement sur :

- une écoute particulière sur le projet personnel du futur vacancier, ses attentes, ses préférences ;
- une majorité de séjours proposés en petits groupes, pour un aspect convivial ;
- une formation adéquate pour les animateurs-accompagnateurs de séjours adaptés et une préparation optimale des séjours ;
- des visites sur les lieux de vacances réalisées par des bénévoles pour évaluer et s'assurer de la qualité des vacances ;
- une cellule conciliation, en cas de litige sur un séjour avec l'un des adhérents du CNLTA ;
- une réglementation appliquée avec l'assurance de la validité des agréments obligatoires au fonctionnement de séjours de vacances adaptées.

Pour les vacanciers et leurs représentants, le CNLTA préconise :

- une inscription sincère et objective pour que la personne soit orientée sur un séjour lui correspondant ;
- de privilégier le partenariat avec l'organisme de vacances.

Savoir utiliser L'OUTIL SEMBA

La SEMBA (*Synthèse d'Evaluation de Mes Besoins d'Accompagnement*) créée par le CNLTA est une méthode qui vous permettra de **déterminer les besoins d'accompagnement** des personnes dans le cadre de vacances adaptées organisées.

La SEMBA est mise en place pour les futurs vacanciers et les personnes qui les accompagnent au quotidien afin qu'ensemble ils définissent au mieux les besoins d'accompagnement nécessaires pour chaque adulte déficient souhaitant partir en séjour de vacances adaptées.

Loisirs Séjours Côte d'Azur souhaite être un réel partenaire pour vous aider à trouver le séjour correspondant au mieux aux besoins d'accompagnement ainsi qu'au souhait de vacances de la personne en situation de handicap.

Si vous avez besoin d'aide dans le choix du séjour de vacances adaptées, vous pouvez nous contacter ou consulter le manuel rédigé par le CNLTA « Comment choisir son séjour de vacances adaptées ? » (*à télécharger sur le site du CNLTA*).



L'ACCOMPAGNEMENT

Selon les recommandations du CNLTA, nous proposons un encadrement de ce type. Cependant, notre association fait souvent le choix de renforcer ses équipes d'encadrement :

- **Accompagnement discret** : nécessite 1 animateur pour 6 à 7 vacanciers
- **Accompagnement de soutien** : nécessite 1 animateur pour 6 à 7 vacanciers
- **Accompagnement de proximité** : nécessite 1 animateur pour 4 à 5 vacanciers
- **Accompagnement renforcé** : nécessite 1 animateur pour 2 à 3 vacanciers

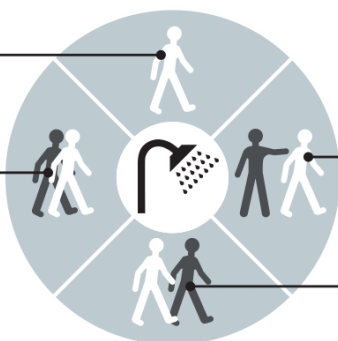
FICHE EXPLICATIVE ET D'UTILISATION DE L'OUTIL SEMBA

La SEMBA (Synthèse d'Evaluation de Mes Besoins d'Accompagnement) créée par le CNLTA est une méthode qui vous permettra de déterminer les besoins d'accompagnement des personnes dans le cadre de vacances adaptées organisées. Elle vise à remplacer la grille d'évaluation des autonomies précédemment créée par le CNLTA et utilisée par la majorité des organismes de vacances adaptées. La SEMBA est mise en place pour les futurs vacanciers et les personnes qui les accompagnent au quotidien afin qu'ensemble ils définissent au mieux les besoins d'accompagnement nécessaires pour chaque adulte déficient souhaitant partir en séjour de vacances adaptées.

Vie quotidienne (repas, toilettes, habillement) :

Pas de besoin spécifique d'accompagnement

Aide totale : prise en charge par l'accompagnant de la plupart ou de la totalité des gestes de la vie quotidienne



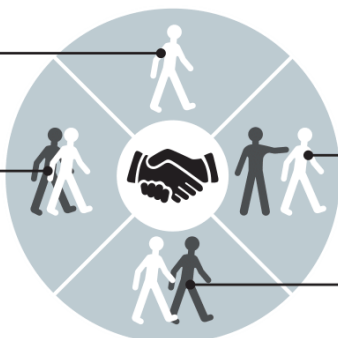
Stimulation verbale : simple consigne orale (rappel) ou aide ponctuelle (1 à 2 fois/semaine maxi)

Aide partielle ou guidance : accompagnement quotidien physique ou verbal nécessaire dans certains des gestes de la vie quotidienne

Vie sociale et comportement :

Pas de besoin spécifique

Vigilance permanente : besoin de régulation dans les relations sociales (instabilité fréquente)



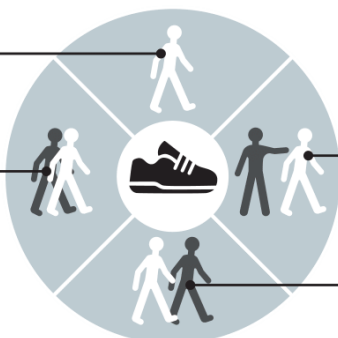
Attention ponctuelle : besoin de sollicitations dans les relations sociales

Attention soutenue : besoin de médiation dans les relations sociales (instabilité possible)

Mobilité et déplacement :

Pas de besoin spécifique : se déplace seul (et se repère seul)

Aide permanente : a besoin d'une présence ou d'une aide individuelle, personnalisée, systématique pour se déplacer



Attention particulière et aide au repérage : a besoin de préparation spécifique pour se déplacer seul ou présence discrète de l'encadrement

Aide régulière et/ou vigilance soutenue : a besoin d'accompagnement pour se déplacer en dehors d'un périmètre restreint



Exemple : ici on indique que le séjour est destiné à des vacanciers n'ayant pas besoin d'accompagnement dans la vie quotidienne.

L'Organisme de Vacances Adaptées doit être un réel partenaire pour vous aider à trouver le séjour correspondant au mieux aux besoins d'accompagnement ainsi qu'au souhait de vacances de la personne handicapée. Si vous avez besoin d'aide dans le choix du séjour de vacances adaptées, vous pouvez consulter le manuel rédigé par le CNLTA « Comment choisir son séjour de vacances adaptées ? »

FICHE D'AUTO-ÉVALUATION

semba[®] Synthèse d'Évaluation
de Mes Besoins d'Accompagnement

Je choisis l'accompagnement dont j'ai besoin pour mes vacances :

Vie quotidienne (pour les repas, la toilette, l'habillement) :

Je colorie ce qui me correspond :



Je peux tout faire tout seul



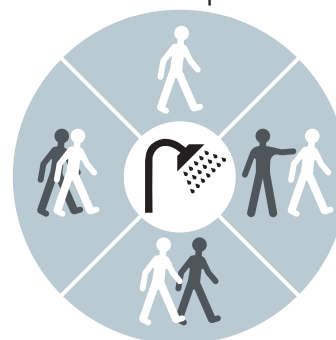
J'ai besoin d'aide mais pas tous les jours



J'ai besoin d'aide pour certaines choses tous les jours



J'ai besoin d'aide tout le temps



Vie sociale et comportement (avec les autres) :

Je colorie ce qui me correspond :



Je suis bien dans un groupe



J'ai besoin d'aide pour être bien dans un groupe



Je ne me sens pas toujours bien dans un groupe



Être dans un groupe me pose des difficultés



Déplacement et mobilité (pour marcher ou me déplacer) :

Je colorie ce qui me correspond :



Je peux marcher longtemps sans prendre de risque



Je peux marcher seul mais pas longtemps



J'ai parfois besoin de quelqu'un pour me déplacer



J'ai toujours besoin de quelqu'un pour me déplacer



Avec cette fiche, je peux choisir un séjour adapté à mes besoins d'accompagnement et à mes envies.

Je peux feuilleter les brochures de vacances adaptées des adhérents au CNLTA.

Comment bien préparer SON SÉJOUR

JE CHOISIS MON SÉJOUR



Je choisis mon séjour en fonction de mon besoin en accompagnement et de mes envies, sur le catalogue ou sur notre site internet : www.lasca.asso.fr

1

JE RÉSERVE MON SÉJOUR

Je téléphone au 04.92.00.56.80 ou j'envoie un mail à contact@lascalasso.fr pour poser une option



2

JE M'INSCRIS AU SÉJOUR



DANS LES QUINZE JOURS.
Je retourne le dossier d'inscription complété, accompagné d'un chèque d'arrhes de 30% et des pièces complémentaires

3

JE CONFIRME L'INSCRIPTION

Je confirme dans les meilleurs délais les **besoins médicaux** pour mon séjour (injections, soins infirmiers, lit médicalisé)



4

JE RÈGLE LE SÉJOUR



UN MOIS AVANT LE DÉPART.
Je solde mon séjour et je fournis toutes les pièces complémentaires manquantes

5

JE PRÉPARE MES VACANCES

Je reçois ma convocation 3 semaines avant le départ.
Je prépare ma valise avec le trousseau fourni par LSCA



6

Nos Séjours À LA CARTE



Besoins en accompagnement

● Discret

● Soutien

● Proximité

● Renforcé






Tableau récapitulatif

	Lieu de séjour	Type de séjour	Dates des séjours
--	----------------	----------------	-------------------







SÉJOURS D'AVRIL

Péniche	Canal du Midi	 Rivière	20/04/24 au 27/04/24
Moustiers Ste Marie	Alpes-de Haute-Provence	 Montagne	20/04/24 au 27/04/24

SÉJOURS DE JUIN

Calvi	Corse	 Mer	08/06/24 au 15/06/24
Florence	Italie	 Ville	08/06/24 au 22/06/24
Stes Maries de la Mer	Bouches-du-Rhône	 Mer	08/06/24 au 22/06/24
Annot	Alpes-de Haute-Provence	 Montagne	08/06/24 au 22/06/24
			08/06/24 au 15/06/24
			15/06/24 au 22/06/24
Cuers	Var	 Mer	08/06/24 au 15/06/24
			15/06/24 au 22/06/24

SÉJOURS DE JUILLET














Carcassonne	Aude	 Ville	06/07/24 au 20/07/24
Turin	Italie	 Ville	09/07/24 au 23/07/24
Ste Cécile d'Andorge	Gard	 Campagne	13/07/24 au 27/07/24
Vassieux en Vercors	Drôme	 Montagne	06/07/24 au 20/07/24
Moustiers Stes Maries	Alpes-de Haute-Provence	 Montagne	07/07/24 au 20/07/24
Cuers	Var	 Mer	06/07/24 au 20/07/24
			06/07/24 au 13/07/24
			13/07/24 au 20/07/24

de nos séjours 2024



Nombre de jours	Type d'accompagnement	Type de pension	Tarif (sur place)	Tarifs transport			Numéro de page
				Nice	Var	Bouches du Rhône	
8	Soutien	Gestion libre	1 390 €	+ 110 €	+ 100 €	+ 90 €	18
8	Renforcé	Gestion libre	1 290 €	+ 90 €	+ 100 €	+ 90 €	19
8	Discret	Gestion libre	1 520 €	transport compris au départ de Nice			21
15	Soutien	Gestion libre	2 320 €	+ 120 €	+ 130 €	/	22
15	Proximité	Gestion libre	2 390 €	+ 80 €	+ 70 €	+ 60 €	23
15	Renforcé	Gestion libre	2 400 €	+ 100 €	+ 110 €	+ 120 €	24
8			1 280 €				
8			1 280 €				
8	Renforcé/PMR	Gestion libre	1 890 €	+ 90 €	+ 70 €	+ 90 €	25
8			1 890 €				
15	Discret	Gestion libre	2 150 €	+ 110 €	+ 100 €	+ 90 €	27
15	Discret	Gestion libre	2 520 €	+ 100 €	+ 110 €	/	28
15	Soutien	Gestion libre	2 120 €	+ 110 €	+ 100 €	+ 90 €	29
15	Proximité	Gestion libre	2 150 €	+ 130 €	+ 120 €	+ 110 €	30
14	Renforcé	Gestion libre	2 320 €	+ 90 €	+ 100 €	+ 90 €	31
15	Renforcé/PMR	Gestion libre	3 780 €	+ 90 €	+ 70 €	+ 90 €	32
8			2 016 €				
8			2 016 €				

	Lieu de séjour	Type de séjour	Dates des séjours
--	----------------	----------------	-------------------

SÉJOURS D'AOÛT

Stes Maries de la Mer	Bouches-du-Rhône	 Mer	27/07/24 au 10/08/24
Amsterdam	Pays Bas	 Ville	27/07/24 au 10/08/24
Crest Voland	Savoie	 Montagne	27/07/24 au 10/08/24
Sommières	Gard	 Campagne	27/07/24 au 10/08/24
St Sernin sur Rance	Aveyron	 Campagne	27/07/24 au 10/08/24
Ancelle	Hautes Alpes	 Montagne	27/07/24 au 10/08/24
			11/08/24 au 24/08/24
Peira Cava	Alpes Maritimes	 Montagne	27/07/24 au 17/08/24
			27/07/24 au 10/08/24
			10/08/24 au 17/08/24
Vassieux en Vercors	Drôme	 Montagne	27/07/24 au 10/08/24
			11/08/24 au 24/08/24
Le Collet d'Ancelle	Hautes Alpes	 Montagne	27/07/24 au 10/08/24
			11/08/24 au 24/08/24
Châteauneuf de Gadagne	Vaucluse	 Campagne	27/07/24 au 10/08/24
			11/08/24 au 24/08/24
St Paul 3 Châteaux	Drôme	 Campagne	27/07/24 au 10/08/24
Annot	Alpes-de Haute-Provence	 Montagne	27/07/24 au 10/08/24
			10/08/24 au 24/08/24
Ste Cécile d'Andorge	Gard	 Campagne	27/07/24 au 10/08/24
			11/08/24 au 24/08/24

SÉJOURS DE SEPTEMBRE

Ancelle	Hautes Alpes	 Montagne	07/09/24 au 21/09/24
Hyères	Var	 Mer	09/09/24 au 15/09/24
			15/09/24 au 21/09/24

Nombre de jours	Type d'accompagnement	Type de pension	Tarif (sur place)	Tarifs transport			Numéro de page
				Nice	Var	Bouches du Rhône	
15	Discret	Gestion libre	2 250 €	+ 80 €	+ 70 €	+ 60 €	34
15	Discret	Gestion libre	3 100 €	transport compris au départ de Nice			35
15	Discret	Pension complète	1 980 €	+ 150 €	+ 140 €	+ 130 €	36
15	Soutien	Pension complète	2 590 €	+ 130 €	+ 120 €	+ 110 €	37
15	Soutien	Pension complète	2 190 €	+ 130 €	+ 120 €	+ 110 €	38
15	Soutien	Pension complète	2 025 €	+ 120 €	+ 130 €	+ 120 €	39
14			1 890 €				
22	Soutien	Pension complète	2 948 €	+ 110 €	+ 120 €	+ 130 €	40
15			2 010 €				
8			1 072 €				
15	Proximité	Gestion libre	2 150 €	+ 130 €	+ 120 €	+ 110 €	41
14			2 010 €				
15	Proximité	Gestion libre	2 175 €	+ 110 €	+ 120 €	+ 110 €	42
14			2 030 €				
15	Proximité	Pension complète	2 400 €	+ 110 €	+ 100 €	+ 90 €	43
14			2 240 €				
15	Proximité	Pension complète	2 330 €	+ 120 €	+ 110 €	+ 100 €	44
15	Renforcé	Gestion libre	2 350 €	+ 100 €	+ 110 €	+ 120 €	45
15			2 350 €				
15	Renforcé	Gestion libre	2 380 €	+ 110 €	+ 100 €	+ 90 €	46
14			2 220 €				
15	Proximité	Pension complète	1 995 €	+ 120 €	+ 130 €	+ 120 €	48
7	Renforcé	Pension complète	1 350 €	+ 100 €	+ 80 €	+ 100 €	49
7			1 350 €				

Mieux comprendre NOS SÉJOURS

INFORMATIONS PRATIQUES



Nos coups de coeur



Accueil de couples



Nombre de personnes par chambre



Type d'hébergement



Demi-pension



Pension complète

Tous les repas sont confectionnés par notre hôte.



Gestion libre

La préparation des repas est assurée par l'équipe d'animation, aidée des vacanciers.



Transports en commun



Minibus 9 places



Minibus adapté



Voiture 5 ou 7 places

TYPE DE SÉJOUR



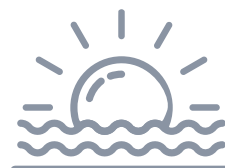
Séjour campagne



Séjour montagne



Séjour ville

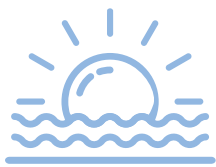


Séjour mer



SÉJOURS

AVRIL 2024



PÉNICHE

SÉJOUR RIVIÈRE



Canal du Midi



Du 20/04/24 au 27/04/24, soit 8 jours

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Prenez place à bord d'une péniche pour un voyage fluvial basé sur la détente et la découverte du patrimoine et des panoramas du Sud-Ouest

- Animations & Loisirs -

- Navigation fluviale sur le Canal du Midi au départ de Port Cassafières
- Découverte des panoramas exceptionnels du Sud-Ouest
- Visite des principales étapes (Béziers, Capestang ...)
- Découverte du fonctionnement du bateau (écluses, amarrage...)
- Dégustation de spécialités locales
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



À partir de :

1 390 € pour 08 jours (sur place)

+ 110 € départ de Nice (4h00)

+ 100 € départ du Var (3h00)

+ 90 € départ des Bouches-du-Rhône (2h30)



7 vacanciers
2 encadrants



Chambres
2 à 3 personnes



Gestion
libre



Cabines
à bord du bateau



Accueil
de couples

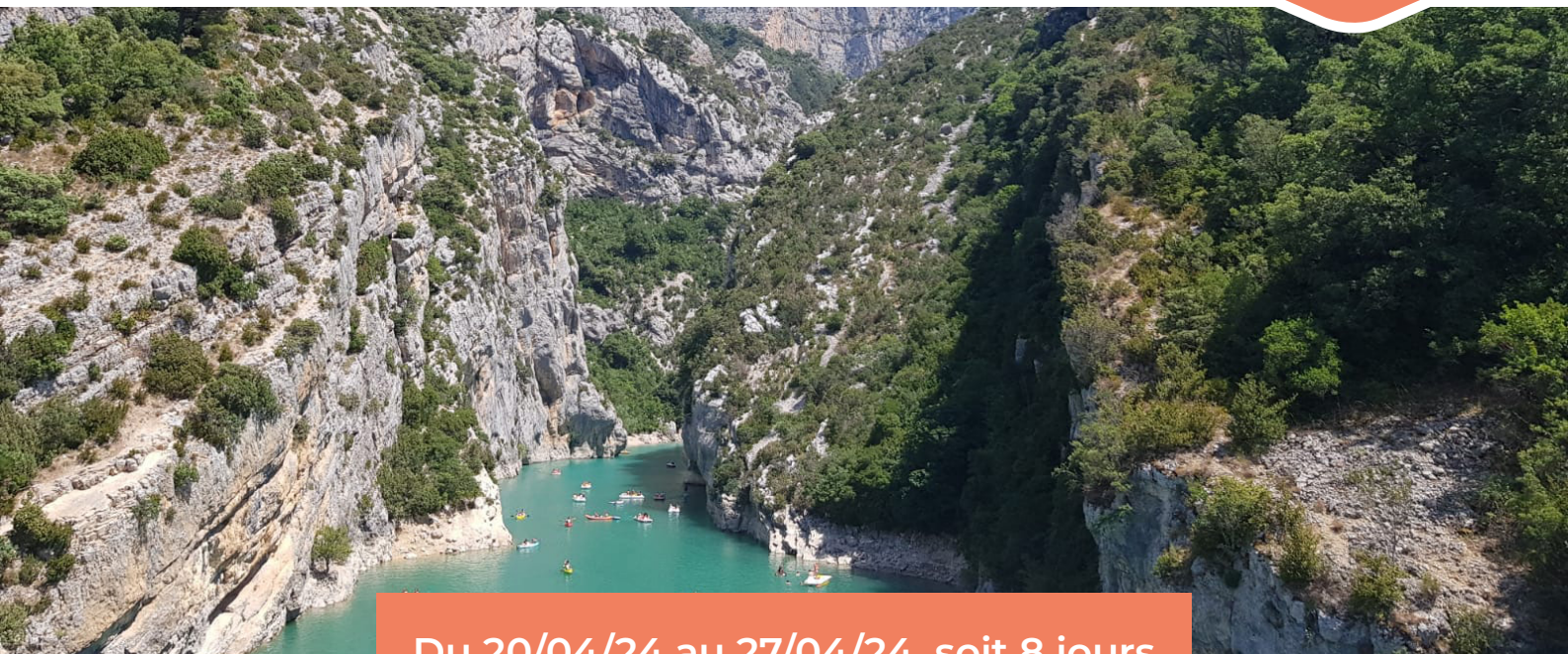


MOUSTIERS S^{TE} MARIE

SÉJOUR MONTAGNE



Alpes de Haute
Provence (04)



Du 20/04/24 au 27/04/24, soit 8 jours

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale

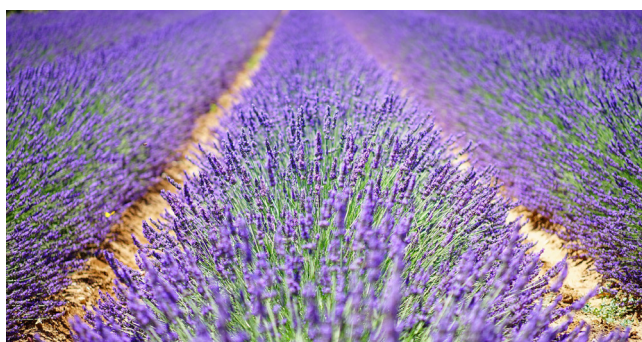


Mobilité

Entre baignades et visites, venez découvrir le charmant village de Moustiers S^{te} Marie situé au coeur du Parc naturel régional du Verdon

- Animations & Loisirs -

- Visite du village de Moustiers Sainte Marie et des villages alentours
- Journée pédalo au lac de Sainte Croix
- Visite du parc animalier et de la ferme « Les Aigles du Verdon »
- Visite de la ferme de Fabrigoules et du musée du monde sous-marin
- Découverte de la route des lavandes et de ses spécialités culinaires
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



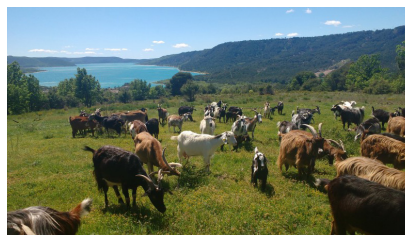
À partir de :

1 290 € pour 08 jours (sur place)

+ 90 € départ de Nice (2h10)

+ 100 € départ du Var (1h30)

+ 90 € départ des Bouches-du-Rhône (1h50)



9 vacanciers
4 encadrants



1 minibus + 1 voiture



Chambres
3 à 4 personnes



Gestion
libre



Gîte



SÉJOURS

JUIN 2024



CALVI
SÉJOUR MER



Du 08/06/24 au 15/06/24, soit 8 jours

ACCOMPAGNEMENT DISCRET



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Connue pour ses plages et sa baie en forme de demi-lune, venez poser vos valises en Corse pour y découvrir la jolie cité de Calvi et ses ruelles pavées

- Animations & Loisirs -

- Visite et promenade dans la cité de Calvi, son port et ses plages
- Baignade sur les plages de sable de Calvi et ses environs
- Découverte des plus beaux villages de la Balagne
- Découverte d'Île Rousse, de ses charmantes ruelles et boutiques
- Dégustation de spécialités corses
- Promenade dans le désert des Agriates
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



À partir de :

1 520 € pour 08 jours (sur place)



transport compris en bateau
au départ de Nice



10 vacanciers
3 encadrants



2 minibus



Chambres
2 à 4 personnes



Gestion
libre



Appartements



Accueil
de couples



FLORENCE

SÉJOUR VILLE



Du 08/06/24 au 22/06/24, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Benvenuto in Italia ! Florence, capitale de la Toscane, vous accueille pour un séjour axé autour de la découverte de l'Italie et ses richesses architecturales

- Animations & Loisirs -

- Découverte de la belle ville de Florence
- Balades dans les boutiques du Ponte Vecchio
- Balade dans les Jardins de Boboli
- Découverte du Duomo de Florence et de la Galleria dell'Accademia
- Excursion à Pise
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



À partir de :

2 320 € pour 15 jours (sur place)

+ 120 € au départ de Nice (5h00)

+ 130 € au départ du Var (6h30)



10 vacanciers
3 encadrants



1 minibus + 1 voiture



Chambres
2 personnes



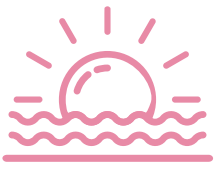
Gestion
libre



Maison



Accueil
de couples



Du 08/06/24 au 22/06/24, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Embarquez sur les canaux camarguais et laissez-vous porter au fil de l'eau pour un séjour de détente en terre de légende

- Animations & Loisirs -

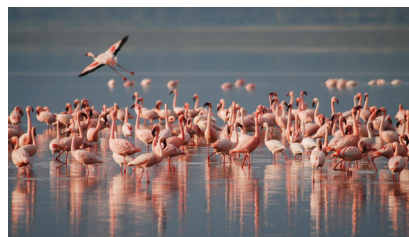
- Balade en bateau sur les canaux camarguais, avec arrêt dans une manade (élevage de taureaux et chevaux)
- Découverte des espèces aquatiques au Seaquarium
- Spectacle TORO piscine
- Découverte des volatiles au parc ornithologique du pont de Gau
- Visite du village des Saintes Maries de la Mer et des alentours
- Tout au long du séjour, proposition d'animations par l'équipe.



À partir de :

2 390 € pour 15 jours (sur place)

- + 80 € départ de Nice (3h00)
- + 70 € départ du Var (1h45)
- + 60 € départ des Bouches-du-Rhône (1h30)



10 vacanciers
3 encadrants



2 minibus



Chambres
2 personnes



Gestion
libre



Camping



Accueil
de couples



Du 08/06/24 au 22/06/24, soit 15 jours
Du 08/06/24 au 15/06/24, soit 08 jours
Du 15/06/24 au 22/06/24, soit 08 jours

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Destination incontournable, Annot saura vous séduire par ses reliefs montagneux et sa nature verdoyante pour des vacances estivales tout en douceur

- Animations & Loisirs -

- 1 séance d'équitation par semaine et par personne
- Balnéothérapie et piscine sur place
- Découverte du village d'Annot, de la ville de Castellane ...
- Visite du village médiéval d'Entrevaux et de sa citadelle
- Promenade et découverte de St André les Alpes et Puget Théniers avec le train des Pignes
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :

1 280 € à partir de 08 jours (sur place)

+ 100 € départ de Nice (1h30)

+ 110 € départ du Var (2h50)

+ 120 € départ des Bouches-du-Rhône (3h40)



8 vacanciers
4 encadrants



1 voiture



Chambres
3 à 4 personnes



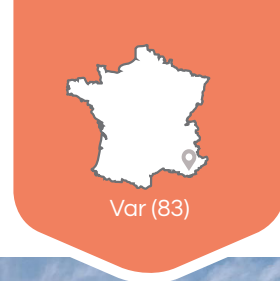
Gestion
libre



Maison



CUERS 
SÉJOUR MER



Var (83)



Du 08/06/24 au 15/06/24, soit 08 jours
Du 15/06/24 au 22/06/24, soit 08 jours

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Posez vos valises à Cuers, petit village typique du sud de la France où visites, baignades et découvertes rythmeront votre séjour

- Animations & Loisirs -

- Baignades dans les piscines du village vacances
- Participation possible aux activités proposées par le village vacances
- Visite du musée du santon au Château de l'Aumérade
- Visite du charmant village de Collobrières, la capitale du marron glacé
- Visites du village de Cuers et des villages alentours
- Farniente et baignades à la plage aménagée René Sabran à Hyères
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



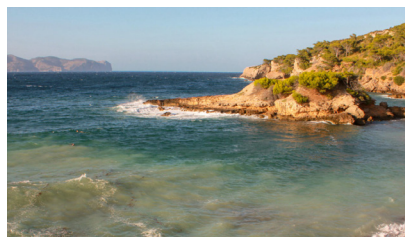
À partir de :

1 890 € pour 08 jours (sur place)

+ 90 € départ de Nice (1h20)

+ 70 € départ du Var (0h35)

+ 90 € départ des Bouches-du-Rhône (1h10)



10 vacanciers
9 encadrants



2 minibus adaptés
+ 1 minibus



Chambres
2 personnes



Gestion
libre



Centre de
vacances



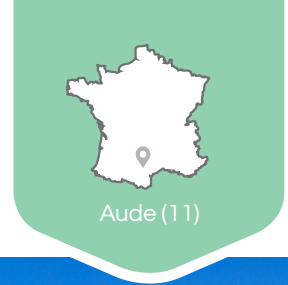
SÉJOURS

JUILLET 2024



CARCASSONNE

SÉJOUR VILLE



Du 06/07/24 au 20/07/24, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DISCRET



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Célèbre pour sa cité médiévale et ses remparts, Carcassonne saura vous faire remonter dans le temps pour un séjour chargé en histoires

- Animations & Loisirs -



- Visite de la cité de Carcassonne et de ses richesses
- Participation au Festival OFF de Carcassonne
- Découverte de la ville en petit train
- Visite du parc australien de Carcassonne
- Promenade dans les marchés locaux
- Visite de la Grotte de Limousis
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :

2 150 € pour 15 jours (sur place)

+ 110 € départ de Nice (4h40)

+ 100 € départ du Var (3h35)

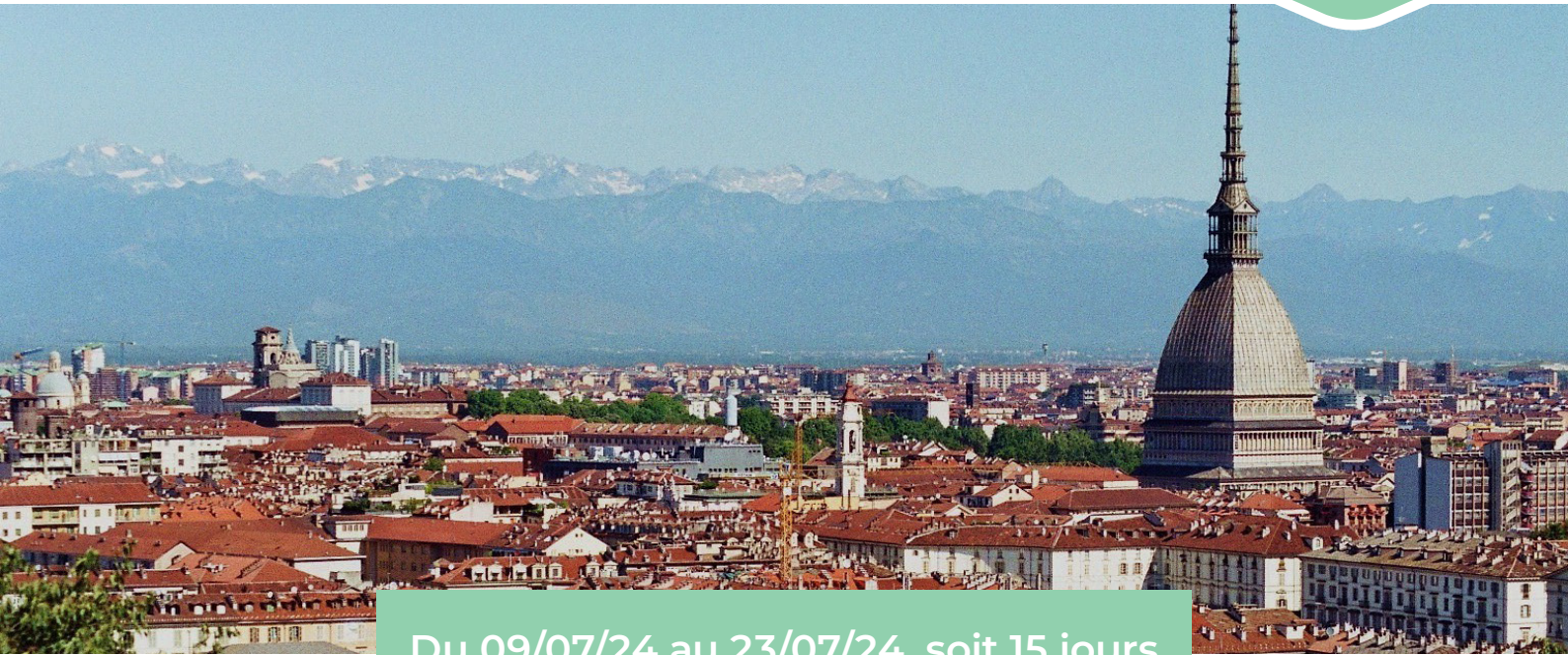
+ 90 € départ des Bouches-du-Rhône (3h10)





TURIN

SÉJOUR VILLE



Du 09/07/24 au 23/07/24, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DISCRET



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Au coeur de la région du Piémont, venez découvrir Turin et ses richesses qui vous accueillent pour des vacances estivales à l'italienne



- Animations & Loisirs -

- Découverte de la ville de Turin et de son centre historique
- Visite du Palais Royal et du musée de l'automobile
- Découverte du musée égyptien
- Visite de la Môle et de son musée du cinéma
- Découverte de la ville de Turin en bus impérial
- Visite de la Basilique de Superga
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :
2 520 € pour 15 jours (sur place)
+ 100 € au départ de Nice (4h00)
+ 110 € au départ du Var (5h00)



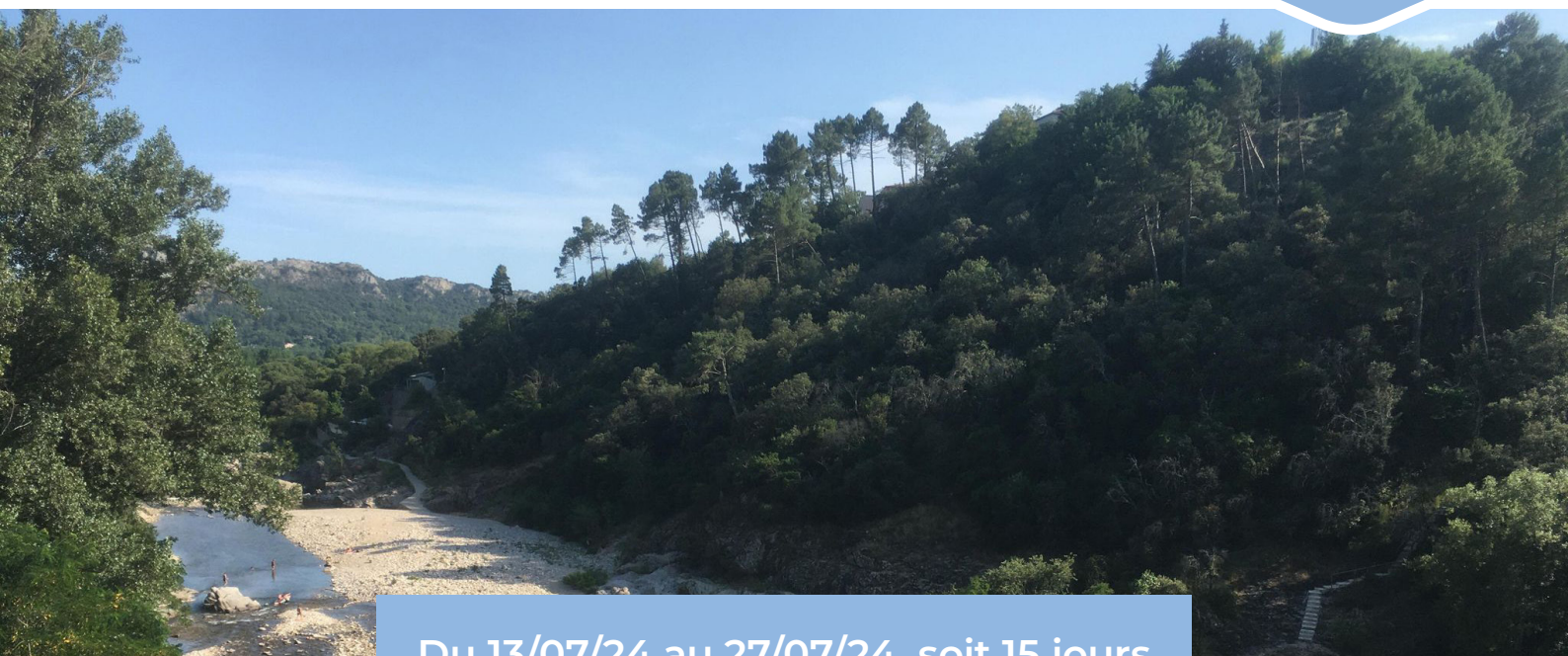


STE CÉCILE D'ANDORGE

SÉJOUR CAMPAGNE



Gard (30)



Du 13/07/24 au 27/07/24, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Petit village du sud de la France, venez découvrir Ste Cécile d'Andorge et laissez-vous émerveiller par ses paysages pour un séjour en plein cœur de la nature

- Animations & Loisirs -

- Découverte de la ville d'Alès, de son patrimoine et de ses parcs
- Visite du musée préhistorique à Rousson et de la grotte de Trabuc
- Découverte du château de Portes
- Visite de la Bambouseraie d'Anduze
- Balade à bord du train de l'Andorge
- Baignade au lac Les Cambous
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



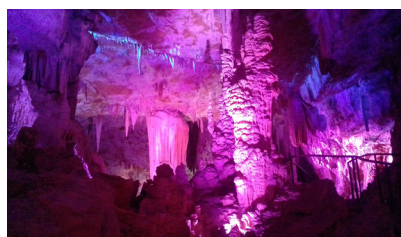
À partir de :

2 120 € pour 15 jours (sur place)

+ 110 € départ de Nice (4h00)

+ 100 € départ du Var (2h35)

+ 90 € départ des Bouches-du-Rhône (2h10)



9 vacanciers
3 encadrants



1 minibus + 1 voiture



Chambres
2 à 4 personnes



Gestion
libre



Gîte
bioclimatique



VASSIEUX EN VERCORS

SÉJOUR MONTAGNE



Drôme (26)



Du 06/07/24 au 20/07/24, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Été comme hiver, découvrez Vassieux en Vercors qui saura vous charmer par la beauté sauvage des paysages et des grands espaces du Parc Naturel Régional du Vercors

- Animations & Loisirs -

- Visite du chenil pour tout savoir sur les chiens de traineaux
- Visite de la grotte de Choranche
- Découverte des jardins de la ferme aux papillons
- Promenade dans la nature à la découverte de la faune et de la flore
- Découverte du musée de l'eau
- Shopping à Marque Avenue
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



À partir de :

2 150 € pour 15 jours (sur place)

+ 130 € départ de Nice (5h00)

+ 120 € départ du Var (3h50)

+ 110 € départ des Bouches-du-Rhône (3h20)



9 vacanciers
3 encadrants



1 minibus + 1 voiture



Chambres
2 personnes



Gestion
libre



Châlet

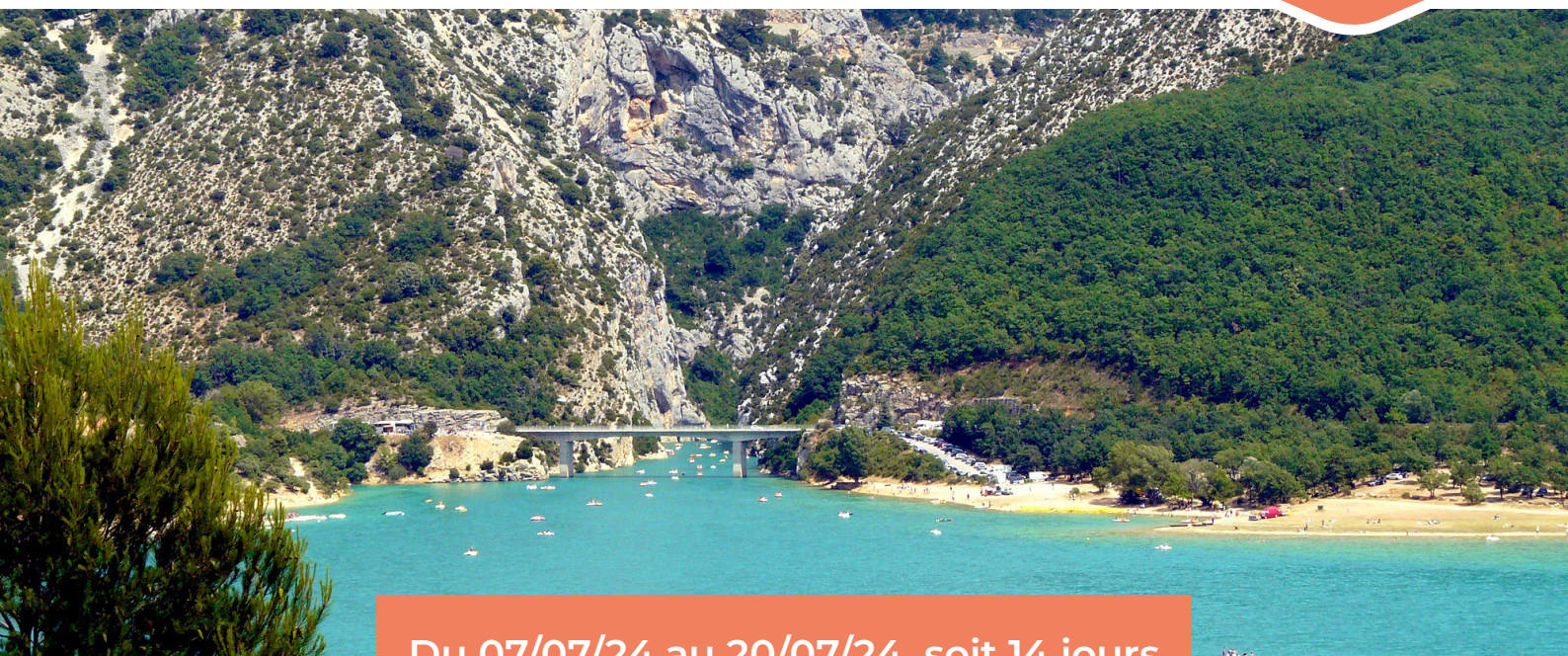


MOUSTIERS S^{TE} MARIE

SÉJOUR MONTAGNE



Alpes de Haute
Provence (04)



Du 07/07/24 au 20/07/24, soit 14 jours

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Venez découvrir Moustiers S^{te} Marie, ses champs de lavande et ses beaux paysages, et profitez du climat du sud pour un été 100% provençal

- Animations & Loisirs -

- Visite du village de Moustiers Sainte Marie et des villages alentours
- Journée pédalo au lac de Sainte Croix
- Visite du parc animalier et de la ferme « Les Aigles du Verdon »
- Visite de la ferme de Fabrigoules et du musée du monde sous-marin
- Découverte de la route des lavandes et de ses spécialités culinaires
- Tout au long du séjour, proposition d'animations par l'équipe

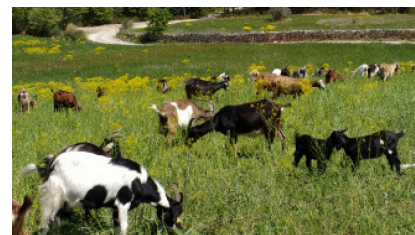
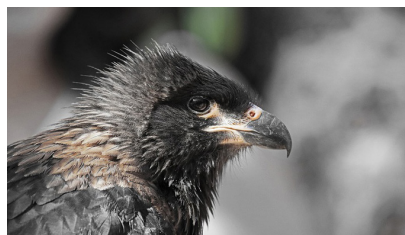
À partir de :

2 320 € pour 14 jours (sur place)

+ 90 € départ de Nice (2h10)

+ 100 € départ du Var (1h30)

+ 90 € départ des Bouches-du-Rhône (1h50)



9 vacanciers
4 encadrants



1 minibus + 1 voiture



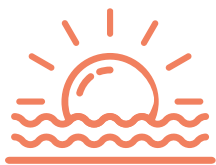
Chambres
3 à 4 personnes



Gestion
libre



Gîte



CUERS 
SÉJOUR MER



Var (83)



POTERIE

Du 06/07/24 au 20/07/24, soit 15 jours
Du 06/07/24 au 13/07/24, soit 08 jours
Du 13/07/24 au 20/07/24, soit 08 jours

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Venez vous ressourcer à Cuers, petit village varois, détendez-vous à l'ombre des palmiers et venez apprécier le charme de son vieux village provençal

- Animations & Loisirs -

- Baignades dans les piscines du village vacances
- Participation possible aux activités proposées par le village vacances
- Visite du musée du santon au Château de l'Aumérade
- Visite du charmant village de Collobrières, la capitale du marron glacé
- Visites du village de Cuers et des villages alentours
- Farniente et baignades à la plage aménagée René Sabran à Hyères
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :

2 016 € à partir de 08 jours (sur place)

+ 90 € départ de Nice (1h20)

+ 70 € départ du Var (0h35)

+ 90 € départ des Bouches-du-Rhône (1h10)



10 vacanciers
9 encadrants



2 minibus adaptés
+ 1 minibus



Chambres
2 personnes



Gestion
libre

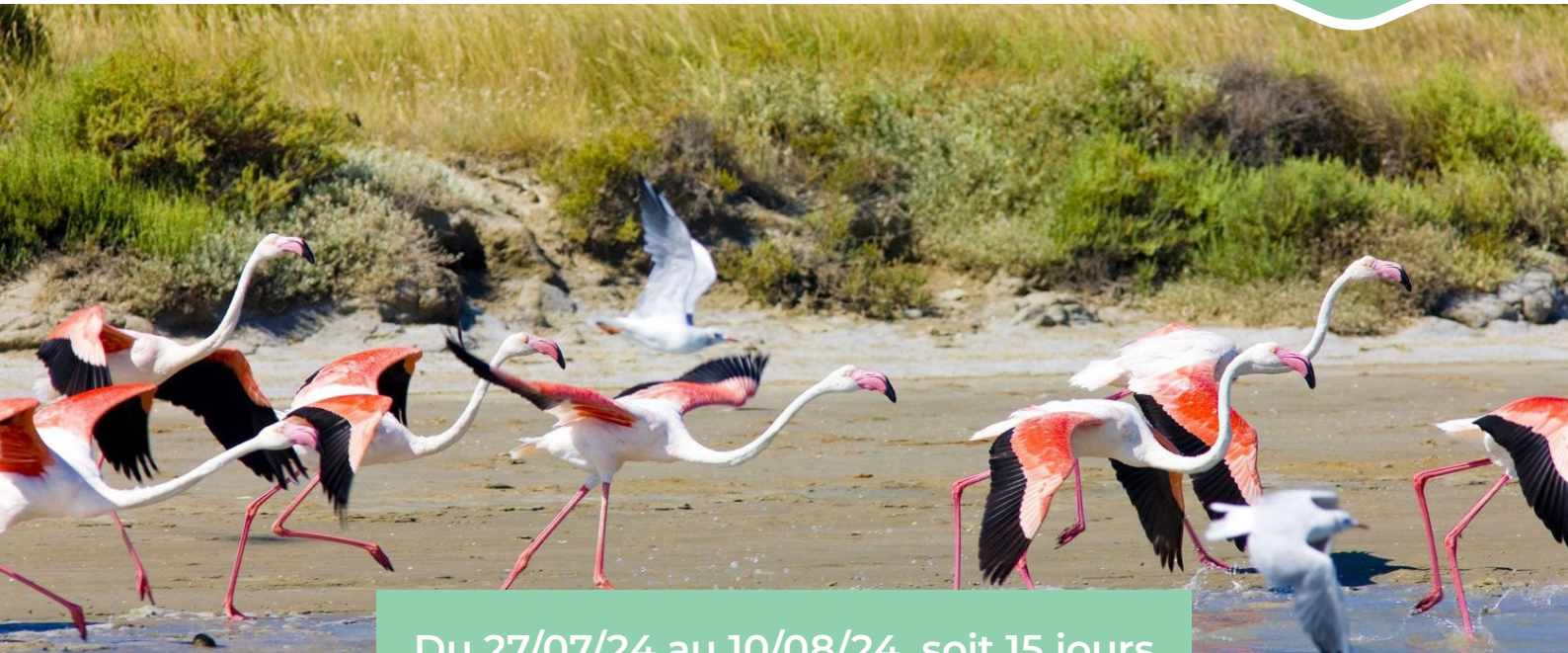
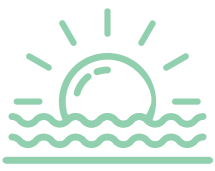


Centre de
vacances



SÉJOURS

AOÛT 2024



Du 27/07/24 au 10/08/24, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DISCRET



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

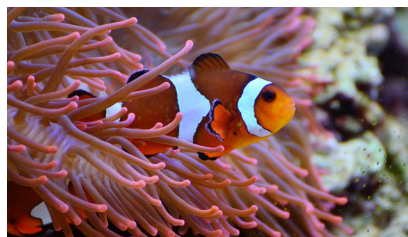
Accueillis au village des Saintes Maries de la Mer, venez découvrir les paysages et la culture atypiques de la Camargue

- Animations & Loisirs -

- Balade en bateau sur les canaux camarguais, avec arrêt dans une manade (élevage de taureaux et chevaux)
- Découverte des espèces aquatiques au Seaquarium
- Spectacle TORO piscine
- Découverte des volatiles au parc ornithologique du pont de Gau
- Visite du village des Saintes Maries de la Mer et des alentours
- Tout au long du séjour, proposition d'animations par l'équipe.



À partir de :
2 250 € pour 15 jours (sur place)
+ 80 € départ de Nice (3h00)
+ 70 € départ du Var (1h45)
+ 60 € départ des Bouches-du-Rhône (1h30)





AMSTERDAM

SÉJOUR VILLE



Du 27/07/24 au 10/08/24, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DISCRET



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Welkom ! Posez vos valises à Amsterdam, capitale des Pays Bas, célèbre pour son patrimoine artistique, ses canaux et son architecture atypique



- Animations & Loisirs -

- Balade sur les canaux
- Découverte de la ville et de ses richesses architecturales
- Visite du célèbre palais royal
- Découverte du marché aux tulipes
- Visite du musée Van Gogh
- Dégustation de spécialités locales
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :
3 100 € pour 15 jours (sur place)
 transport compris en avion au départ de Nice



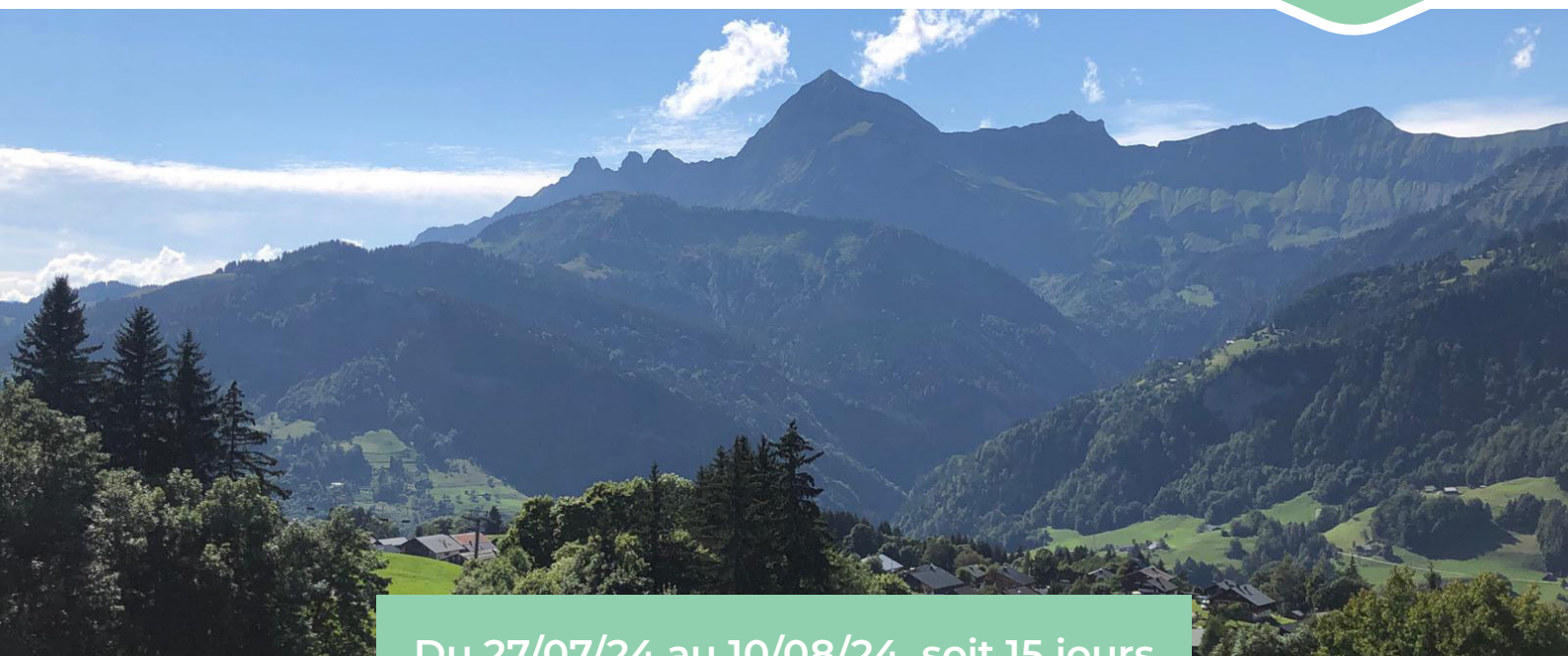


CREST VOLAND

SÉJOUR MONTAGNE



Savoie (73)



Du 27/07/24 au 10/08/24, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DISCRET



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Rendez-vous en Savoie, dans le charmant petit village de Crest Voland, pour un séjour de plein air au coeur de la montagne savoyarde

- Animations & Loisirs -

- 1 séance de canirando par personne
- Balades guidées à thèmes dans les paysages savoyards
- Visite de Crest Voland et des villages alentours
- Détente au centre Atlantis de Ugine, avec piscine et grand toboggan
- Visite d'une fromagerie et de la fabrication du Beaufort
- Baignade et détente au plan d'eau de l'Arrondine
- 2 montées par personnes en télésiège
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



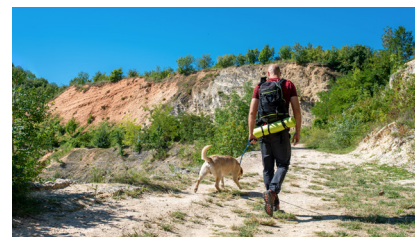
À partir de :

1 980 € pour 15 jours (sur place)

+ 150 € départ de Nice (6h15)

+ 140 € départ du Var (5h50)

+ 130 € départ des Bouches-du-Rhône (5h40)



20 vacanciers
5 encadrants



1 minibus



Chambres
2 à 5 personnes



Pension
complète



Centre
de vacances



SOMMIÈRES

SÉJOUR CAMPAGNE



Gard (30)



Du 27/07/24 au 10/08/24, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Sommières, « petite cité de caractère » nichée au bord du Vidourle, saura être la destination rêvée pour les passionnés d'Histoire et d'architecture

- Animations & Loisirs -

- Visite et dégustation au musée du bonbon Haribo
- Balade dans la ville médiévale et au Château de Sommières
- Visite des carrières du Bon Temps à Junas
- Découverte des tours et remparts d'Aigues-Mortes et du pont du Gard
- Balade le long des berges du Canal de Lunel
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



À partir de :

2 590 € pour 15 jours (sur place)

+ 130 € départ de Nice (3h10)

+ 120 € départ du Var (2h00)

+ 110 € départ des Bouches-du-Rhône (1h45)



12 vacanciers
3 encadrants



1 minibus



Chambres
2 personnes



Pension
complète



Maison
historique



ST SERNIN SUR RANCE

SÉJOUR CAMPAGNE



Aveyron (12)



Du 27/07/24 au 10/08/24, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Venez profiter de la verdure et de l'air frais du village aveyronnais de St Sernin sur Rance, qui vous comblera par ses panoramas et son patrimoine historique

- Animations & Loisirs -

- Initiation à la pêche par un animateur professionnel
- Rencontre des daims encadrée par des intervenants professionnels
- Visite de la ferme du centre
- Visite de Brousse le Château, classé parmi les « plus beaux villages de France »
- Découverte de la ville de Millau et de son célèbre viaduc
- Baignade et pédalo à la base nautique de Saint-Rome-Plage
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :

2 190 € pour 15 jours (sur place)

+ 130 € départ de Nice (5h15)

+ 120 € départ du Var (4h10)

+ 110 € départ des Bouches-du-Rhône (3h50)



20 vacanciers
7 encadrants



1 minibus



Chambres
4 personnes



Pension
complète



Gîte



Du 27/07/24 au 10/08/24, soit 15 jours
Du 11/08/24 au 24/08/24, soit 14 jours

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

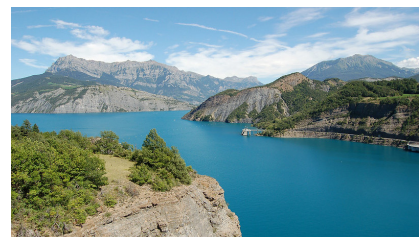
Station de ski l'hiver, laissez-vous séduire par la beauté des paysages d'Ancelle qui se transforme et arbore ses plus belles couleurs pour la saison d'été

- Animations & Loisirs -

- 1 séance d'équitation par personne par quinzaine
- 1 balade en pédalo sur le lac
- Visite des villages environnants de St Bonnet, Orcières...
- Visite du parc animalier Le Creuset et de l'écomusée de St Léger
- Baignades au lac ou à la piscine, découverte du lac de Serre Ponçon
- Participation aux fêtes et animations locales (bals, marchés...)
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



À partir de :
1 890 € à partir de 14 jours (sur place)
+ 120 € départ de Nice (3h50)
+ 130 € départ du Var (2h30)
+ 120 € départ des Bouches-du-Rhône (2h40)





PEÏRA CAVA

SÉJOUR MONTAGNE



Alpes Maritimes (06)



MUSIQUE

Du 27/07/24 au 17/08/24, soit 22 jours
Du 27/07/24 au 10/08/24, soit 15 jours
Du 10/08/24 au 17/08/24, soit 08 jours

ACCOMPAGNEMENT DE SOUTIEN



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Venez découvrir Peïra Cava, destination phare de nos séjours située aux portes du Parc du Mercantour, pour un été inoubliable à 1400 mètres d'altitude

- Animations & Loisirs -

- Découverte et initiation à la musique encadrée par Dominique, intervenant professionnel
- Espace bien être sur place (sauna, jacuzzi), salle de sport
- Visite du Parc des Loups à St Martin Vésubie
- Randonnées en montagne ou promenades dans les bois
- Découverte des environs, Turini, Camp d'Argent, Lucéram...
- Tout au long du séjour, proposition d'activités et veillées par l'équipe



À partir de :

1 072 € à partir de 08 jours (sur place)

+ 110 € départ de Nice (1h10)

+ 120 € départ du Var (2h20)

+ 130 € départ des Bouches-du-Rhône (3h15)



24 vacanciers
7 encadrants



1 minibus



Chambres
2 à 4 personnes



Pension
complète



Châlet



VASSIEUX EN VERCORS

SÉJOUR MONTAGNE



Drôme (26)



Du 27/07/24 au 10/08/24, soit 15 jours
Du 11/08/24 au 24/08/24, soit 14 jours

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



Vie quotidienne



Vie sociale

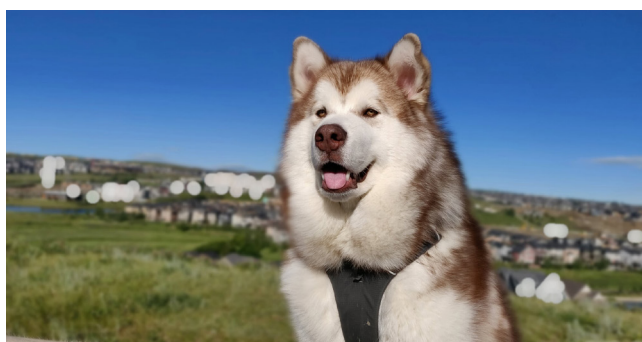


Mobilité

Entre nature et histoire, calme et détente, retrouvez-nous à Vassieux en Vercors, autre destination phare de nos séjours et laissez-vous éblouir par la beauté des paysages du Vercors

- Animations & Loisirs -

- Visite du chenil pour tout savoir sur les chiens de traineaux
- Visite de la grotte de Choranche
- Découverte des jardins de la ferme aux papillons
- Promenade dans la nature à la découverte de la faune et de la flore
- Découverte du musée de l'eau
- Shopping à Marque Avenue
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



À partir de :

2 010 € à partir de 14 jours (sur place)

+ 130 € départ de Nice (5h00)

+ 120 € départ du Var (3h50)

+ 110 € départ des Bouches-du-Rhône (3h20)



9 vacanciers
3 encadrants



1 minibus + 1 voiture



Chambres
2 personnes



Gestion
libre



Châlet



LE COLLET D'ANCELLE

SÉJOUR MONTAGNE



Hautes Alpes (05)



Du 27/07/24 au 10/08/24, soit 15 jours
Du 11/08/24 au 24/08/24, soit 14 jours

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Au sein d'un hameau qui domine le bassin Gapençais et à proximité de la petite station-village d'Ancelle et du Parc des Ecrins, venez découvrir le calme et la tranquillité du Collet d'Ancelle

- Animations & Loisirs -

- Visite de la ville de Gap et des villages alentours
- Visite de la ferme pédagogique du Caire et du parc animalier du Creuset
- Participation aux festivités locales
- Découverte des marmottes dans leur environnement naturel
- Bronzage et baignade au lac ou à la rivière
- Randonnées dans le Champsaur
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



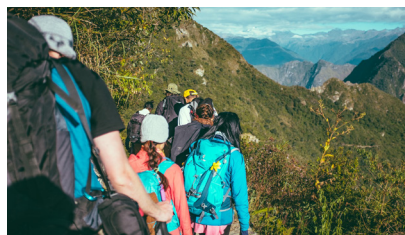
À partir de :

2 030 € à partir de 14 jours (sur place)

+ 110 € départ de Nice (4h00)

+ 120 € départ du Var (2h50)

+ 110 € départ des Bouches-du-Rhône (2h20)



8 vacanciers
4 encadrants



1 minibus + 1 voiture



Chambres
2 à 5 personnes



Gestion
libre



Gîte



CHÂTEAUNEUF DE GADAGNE

SÉJOUR CAMPAGNE



Vaucluse (84)



Du 27/07/24 au 10/08/24, soit 15 jours
Du 11/08/24 au 24/08/24, soit 14 jours

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Venez découvrir Châteauneuf de Gadagne, et laissez-vous bercer par les histoires de son passé, la douceur de vivre de ce village et ses paysages magnifiques

- Animations & Loisirs -

- Visite de la ferme aux papillons «Le carbet amazonien»
- Découverte du village de l'Isle sur le Sorgue et de son marché
- Visite du village de Châteauneuf-de-Gadagne et villages environnants
- Escapade à Avignon
- Visite des châteaux de Thouzon et de Saumane
- Balade sur le plateau de Campbeau
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe



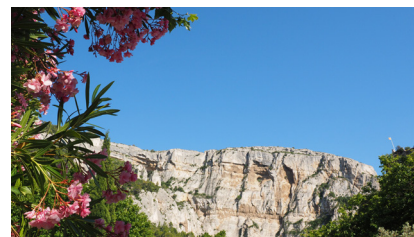
À partir de :

2 240 € à partir de 14 jours (sur place)

+ 110 € départ de Nice (2h30)

+ 100 € départ du Var (2h00)

+ 90 € départ des Bouches-du-Rhône (1h30)



10 vacanciers
4 encadrants



1 minibus + 1 voiture



Chambres
4 personnes



Pension
complète



Gîte



ST PAUL 3 CHÂTEAUX

SÉJOUR CAMPAGNE



Drôme (26)



CIRQUE

Du 27/07/24 au 10/08/24, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Entre plaine, collines, Rhône, vignes et lavandes, venez découvrir St Paul Trois Châteaux, ville drômoise au climat méditerranéen, et son imposante cathédrale

- Animations & Loisirs -

- Atelier cirque animé par des intervenants professionnels
- Activités de loisirs à l'Espace St Paul 2003 : piscine, billard, bowling et espace bien-être...
- Visite des châteaux environnants
- Visite de Montélimar, ses ruelles, et son palais du bonbon et du nougat
- Tout au long du séjour, proposition d'activités et veillées par l'équipe

À partir de :

2 330 € pour 15 jours (sur place)

+ 120 € départ de Nice (3h15)

+ 110 € départ du Var (2h00)

+ 100 € départ des Bouches-du-Rhône (2h00)



20 vacanciers
7 encadrants



1 minibus



Chambres
2 à 3 personnes



Pension
complète



Lycée
privé



ANNOT

SÉJOUR MONTAGNE



Alpes de Haute
Provence (04)



ÉQUITATION

Du 27/07/24 au 10/08/24, soit 15 jours
Du 10/08/24 au 24/08/24, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Annot, petit village de charme des Alpes-de-Haute-Provence, vous accueille pour des vacances qui sauront ravir les férus de nature et de grands paysages

- Animations & Loisirs -

- 1 séance d'équitation par semaine et par personne
- Balnéothérapie et piscine sur place
- Découverte du village d'Annot, de la ville de Castellane ...
- Visite du village médiéval d'Entrevaux et de sa citadelle
- Promenade et découverte de St André les Alpes et Puget Théniers avec le train des Pignes
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :

2 350 € pour 15 jours (sur place)

+ 100 € départ de Nice (1h30)

+ 110 € départ du Var (2h50)

+ 120 € départ des Bouches-du-Rhône (3h40)



8 vacanciers
4 encadrants



1 voiture



Chambres
3 à 4 personnes



Gestion
libre

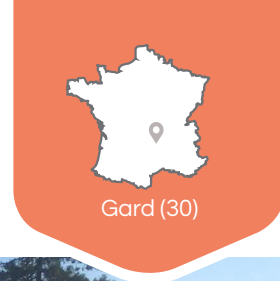


Maison



STE CÉCILE D'ANDORGE

SÉJOUR CAMPAGNE



Du 27/07/24 au 10/08/24, soit 15 jours
Du 11/08/24 au 24/08/24, soit 14 jours

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Ste Cécile d'Andorge vous ouvre les portes de son histoire pour un retour aux sources et vous invite à venir renouer avec la nature

- Animations & Loisirs -



- Découverte de la ville d'Alès, de son patrimoine et de ses parcs
- Visite du musée préhistorique à Rousson et de la grotte de Trabuc
- Découverte du château de Portes
- Visite de la Bambouseraie d'Anduze
- Balade à bord du train de l'Andorge
- Baignade au lac Les Cambous
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :
2 220 € à partir de 14 jours (sur place)
+ 110 € départ de Nice (4h00)
+ 100 € départ du Var (2h35)
+ 90 € départ des Bouches-du-Rhône (2h10)





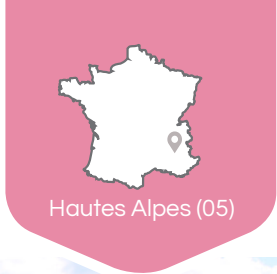
SÉJOURS

SEPTEMBRE 2024



ANCELLE

SÉJOUR MONTAGNE



Du 07/09/24 au 21/09/24, soit 15 jours

ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ



Vie quotidienne



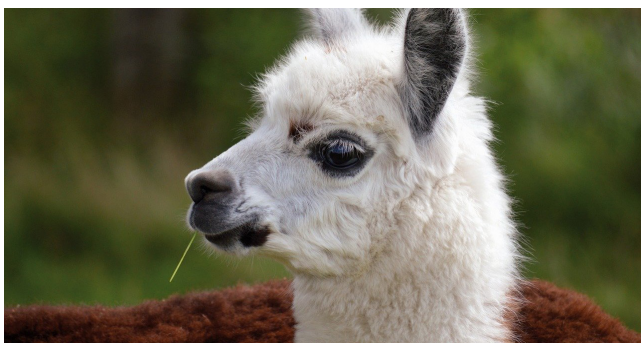
Vie sociale



Mobilité

Entre paysages montagneux, plaines et lacs, profitez du calme et de la sérénité qu'offre ce séjour dans les Hautes Alpes pour vous ressourcer

- Animations & Loisirs -



- 1 balade en pédalo sur le lac
- Visite des villages environnants de St Bonnet, Orcières...
- Visite du parc animalier Le Creuset et de l'écomusée de St Léger
- Baignades au lac ou à la piscine
- Découverte du lac de Serre Ponçon
- Participation aux fêtes et animations locales (bals, marchés...)
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :

1 995 € pour 15 jours (sur place)

+ 120 € départ de Nice (3h50)

+ 130 € départ du Var (2h30)

+ 120 € départ des Bouches-du-Rhône (2h40)



20 vacanciers
7 encadrants



1 minibus + 1 voiture



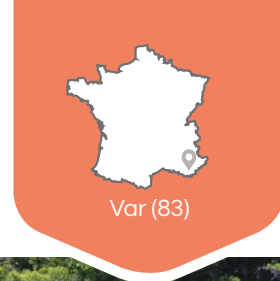
Chambres
2 à 4 personnes



Pension
complète



Centre
de vacances



Du 09/09/24 au 15/09/24, soit 07 jours
Du 15/09/24 au 21/09/24, soit 07 jours

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ



Vie quotidienne



Vie sociale



Mobilité

Laissez vous porter jusqu'à Hyères, station balnéaire tranquille située à quelques kilomètres de Toulon, pour des vacances au bord de l'eau

- Animations & Loisirs -

- Balade dans des jardins remarquables
- Visite de la ville de Hyères
- Découverte de l'île de Porquerolles en bateau
- Sur place, accès illimité à la piscine et au spa
- Farniente et baignades à la plage aménagée René Sabran à Hyères
- Participation aux activités mises en place par nos hôtes
- Tout au long du séjour, proposition d'animations et veillées par l'équipe

À partir de :

1 350 € pour 07 jours (sur place)

+ 100 € départ de Nice (2h10)

+ 80 € départ du Var (1h30)

+ 100 € départ des Bouches-du-Rhône (1h50)



9 vacanciers
4 encadrants



1 minibus + 1 voiture



Chambres
2 à 4 personnes



Pension
complète



Villa

Conditions générales d'inscription

Les inscriptions sont prises dans la limite des places disponibles et traitées dans l'ordre d'arrivée à nos bureaux. L'inscription est effective à réception : de la fiche individuelle d'inscription correctement et intégralement remplie accompagnée de ses annexes éventuelles, d'un versement de 30% par personne à valoir sur le prix total du séjour auquel le participant est inscrit. Après examen de ces pièces, une confirmation d'inscription vous sera adressée. Prix : Nos tarifs sont forfaitaires pour l'ensemble des séjours. Les prix des séjours dans le catalogue sont donnés à titre indicatif pour les périodes mentionnées. Ils ont été calculés en fonction des parités monétaires en vigueur à la date d'impression du catalogue. Les prix indiqués n'ont pas de valeur contractuelle. Ils sont confirmés sur votre facture au moment de l'inscription.

Des fluctuations économiques (hausse du carburant par exemple), des modifications de prix ainsi que la variation des taux de change peuvent amener à modifier des prix selon les dispositions légales.

La prestation comprend : l'hébergement et la pension comme décrits au programme, les activités, visites, excursions éventuelles contenues dans le catalogue, l'encadrement, le voyage sauf indications contraires (voyage à la charge du vacancier, surcoûts éventuels...), les déplacements en cours de séjour, les assurances responsabilité civile, rapatriement (à hauteur de 1 070 € déduction faite de la prise en charge de la sécurité sociale du vacancier et de sa mutuelle) et individuelle accident.

La prestation ne comprend pas : les achats personnels ainsi que toutes les dépenses liées à des activités non prévues au programme, les frais médicaux et l'adhésion à l'association (qui est obligatoire).

SOLDE DU SÉJOUR

Le séjour doit être intégralement réglé sous 30 jours avant la date de départ et ce sans rappel de notre part. Les règlements doivent être effectués à l'ordre de LSCA par chèque (bancaires ou postaux), par chèques vacances ANCV, en espèces à nos bureaux ou par virement bancaire.

AIDE AUX VACANCES

Les organismes suivants peuvent verser des aides couvrant tout ou une partie des frais de séjours (se renseigner directement auprès d'eux) : Caisse d'Allocations Familiales, MDPH (Maison Départementale pour les Personne Handicapées), Associations diverses (Secours Populaire, Secours Catholique...).

Dans tous les cas, l'attestation de prise en charge financière est à fournir au moment de l'inscription (cf. fiche d'inscriptions).

MODIFICATION - RÉOLUTION SEJOURS

LSCA peut annuler un séjour faute de participants. Les délais de résolution sont les suivants :

- . Jusqu'à 20 jours avant le départ si le séjour est supérieur à 6 jours
- . 7 jours avant le départ si la durée du voyage est comprise entre 2 à 6 jours
- . 48 heures avant le début du séjour si la durée est inférieure à 2 jours

DÉSISTEMENT - RÉOLUTION (ANNULATION)

Tout désistement ou annulation doit se faire par courrier adressé au siège de l'association. Dans tous les cas, des frais de dossier de 40 € seront retenus. Les conditions d'annulation sont les suivantes :

- . plus de 30 jours, le montant des arrhes sera retenu
- . entre 30 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 40 % du montant du séjour
- . entre 20 et 8 jours avant le départ, il sera retenu 60 % du montant du séjour
- . entre 7 et 2 jours avant le départ, il sera retenu 80 % du montant du séjour.
- . moins de 2 jours avant le départ, l'intégralité du prix du séjour sera retenue. Aucun remboursement ne pourra être consenti pour un séjour écourté pour quelque raison que ce soit (départ volontaire du vacancier, renvoi pour des raisons impératives).

LES ASSURANCES

Responsabilité Civile : en cas de dégât (matériel, humain,) occasionnés par inadvertance, en cas d'accident occasionnant une blessure durant le séjour.

La responsabilité de l'Association n'est pas engagée en cas de perte ou détériorations d'objets ou vêtements appartenant aux vacanciers.

Rapatriement : Si vous êtes éloignés de votre domicile et qu'un médecin décide, en lien avec le médecin de l'assureur, qu'un retour ne peut se faire que sous assistance médicale, notre assurance prendra en charge les frais restant à votre charge.

Assurance Annulation : Nous vous conseillons de souscrire l'assurance Annulation du contrat

M.M.A qui vous rembourse les frais d'annulation à moins de 30 jours du départ pour l'un des motifs suivants :

- . maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, ou d'un proche.
- . préjudices graves
- . l'annulation pour un motif garanti d'une ou plusieurs personnes inscrites en même temps.

Le coût de cette assurance est de 3 % du montant du séjour par personne.

Vous devez souscrire cette assurance lors de votre inscription pour que les garanties vous soient accordées.

FRAIS MEDICAUX

Les frais médicaux (médecin, pharmacie) sont à la charge des participants. Dans le cas où LSCA avance ces frais, une demande de remboursement récapitulative sera adressée au vacancier ou à son représentant légal à la fin du séjour. A réception du règlement LSCA adressera en retour la feuille de maladie.

INSTRUCTION DE DÉPART - DOSSIER DE SEJOUR

Vous recevrez ultérieurement la liste du trousseau. La convocation et les renseignements du départ, vous seront adressés 10 jours avant le début du séjour. Seuls les participants ayant réglé intégralement les frais de séjour seront convoqués au départ.

ENCADREMENT

Tout le personnel d'encadrement a reçu une formation spécifique (théorique et pratique) ou justifie des compétences nécessaires. Un animateur(trice), assure l'encadrement, en général, de 1 à 6 vacanciers suivant le projet du séjour et le degré d'autonomie des participants.

VOYAGES

Les départs et les retours se font généralement depuis la ville du siège de LSCA, organisatrice du séjour, sauf indication contraire figurant dans le descriptif du séjour. Des points de rendez-vous sur les trajets peuvent être proposés, des départs d'autres villes peuvent être organisés : les éventuels surcoûts sont à la charge des participants, qui peuvent obtenir tout renseignement auprès de notre secrétariat.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Si le comportement d'un participant venait à nuire au bon fonctionnement du séjour, LSCA se réserve le droit de le transférer sur un autre séjour mieux adapté ou de le renvoyer, après avoir informé sa famille, ou son institution.

RÉCLAMATIONS

Les réclamations ne sont admises que dans les 30 jours suivants la fin du séjour. Elles doivent être adressées à l'association. Une réponse circonstanciée y sera apportée par LSCA après avoir pris des renseignements auprès du directeur du séjour.

CONFORMITÉ

Tous nos séjours fonctionnent dans des lieux d'accueil agréés ce qui implique le respect des normes en matière de sécurité incendie. Ces locaux sont visités par un responsable de LSCA qui, en outre, effectuera dans la plupart des cas une visite durant le séjour. Les séjours adaptés réalisés en France sont tous déclarés auprès des Directions Départementales de la Cohésion Sociale du lieu de séjour. Ces séjours sont soumis à la réglementation en vigueur. LSCA possède un agrément de 5 ans Vacances Adaptées Organisées (VAO).

ACCEPTATION

L'inscription et la participation à l'un de nos séjours impliquent tant de la part du vacancier que de la personne ou de l'institution assurant l'inscription, l'acceptation pleine et entière des présentes conditions ainsi que les règlements intérieurs des séjours.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

L'association Loisirs Séjours Côte d'Azur (LSCA) en tant que responsable de traitement, s'engage à respecter la confidentialité des données personnelles susceptibles d'être communiquées par les participants et à les traiter dans le respect du règlement UE 2016/679 du parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD). Elles sont exclusivement destinées à l'association et ont pour finalité la gestion des inscriptions et des séjours. Elles pourront éventuellement être transmises à des tiers identifiés dans le cadre de la gestion du séjour du participant. Conformément au RGPD, sur justification d'identité, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou de limitation du traitement. Toute demande concernant les données personnelles doit être adressée au délégué à la protection des données de l'association : LSCA, à l'attention du DPD, 5ter Avenue de la République, 06300 NICE.

Conditions générales de vente

Reproduction littérale des articles 95 à 103 du décret n°94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercices des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours. Art.95.- Sous réserve des exclusions prévus au deuxième alinéa (a et b) de l'article 14 de la loi du 13/07/92 susvisée, toutes offres et toutes ventes de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transports aériens ou de titres de transports sur lignes régulières non accompagnés de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre. Art.96.- Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur le prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'association du voyage ou du séjour tel que :

- 1- La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transport utilisées ;
- 2- Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3- Les repas fournis ;
- 4- La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5- Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6- Les visites, excursion, et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7- La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8- Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier du paiement du solde ;
- 9- Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article 100 du présent décret ;
- 10- Les conditions d'annulations de nature contractuelles ;
- 11- Les conditions d'annulation définies aux articles 101, 102 et 103 ci-après ;
- 12- Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile, professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et organismes locaux de tourisme ;
- 13- L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie. Art.97.- L'information préalable faite aux consommateurs engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat. Art.98.- Le contrat conclue entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaires dont l'un est remis à l'acheteur et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

- 1- Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur
- 2- La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3- Les moyens, les caractéristiques et les catégories de transport utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;
- 4- Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil
- 5- Le nombre de repas fournis ;
- 6- L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7- Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8- Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toutes révisions éventuelles de cette facturation en vertu des dispositions de l'article 100 ci-après.
- 9- L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou les prestations fournies.
- 10- Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11- Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12- Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur

d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit éventuellement, à l'organisateur du voyage et aux prestataires de services concernés. 13- La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article 96 ci-dessus ;

- 14- Les conditions d'annulations de nature contractuelles ;
- 15- Les conditions d'annulations prévues aux articles 101, 102 et 103 ci-dessous ;
- 16- Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile, professionnelle du vendeur ;
- 17- Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie : dans ce cas d'accident ou de maladie : dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.

- 18- La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

- 19- L'engagement de fournir par écrit, à l'acheteur, au moins 10 jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a- Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresse et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficultés, ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence le contact avec le vendeur b- Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur la place de son séjour. Art.99.- l'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Art.100.- Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou les devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat. Art.101.- Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en préparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception : - Soit résilier son contrat et obtenir sans pénalités le remboursement immédiat des sommes versées ; Soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; Un avenant au contrat au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties. Toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et ; si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ. Art.102.- Dans le cas prévu à l'article 21 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalités des sommes versées ; l'acheteur reçoit dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur. Art.103.- Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : - Soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieures, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; - Soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté des deux parties.



LOISIRS SEJOURS COTE D'AZUR

Association Loi 1901, agréée
Vacances Adaptées Organisées
N°R93-2022-10-12-00005
Tourisme Atout France IM006100040
Agrément Jeunesse et Sports R - 06290



ancv
CHÈQUE-VACANCES



5 TER AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE 06300 NICE



04 92 00 56 80



contact@lsca.asso.fr



www.lsca.asso.fr



Facebook : @lscanice